

il faut s'y attendre, sur les problèmes qui ont une portée industrielle. Comme on l'a déjà mentionné, plusieurs industries au Canada disposent à l'heure actuelle d'installations nécessaires aux recherches,—installations très considérables dans certains cas,—mais il n'en demeure pas moins que jusqu'à ce jour la recherche industrielle a surtout été l'œuvre du gouvernement et de ses organismes.

Sous-section 1.—Organismes fédéraux

Divers ministères et organismes du gouvernement fédéral ont augmenté de façon très sensible leur participation à la recherche, tout d'abord en raison de la nécessité de pousser davantage la production des matières premières sur lesquelles, pendant de nombreuses années, s'est fondé le commerce extérieur du Canada, et, par la suite, à cause de l'importance accrue accordée à la transformation des matières premières, aux besoins de la défense nationale et au souci toujours plus grand de répondre à toutes sortes d'exigences d'ordre humain et matériel. Le Conseil national de recherches et l'*Atomic Energy of Canada Limited*, dont il est question aux sections 1, 2 et 3, ne sont pas les seuls organismes fédéraux qui font preuve d'activité dans le domaine de la recherche; parmi les autres organismes fédéraux qui se préoccupent aussi de ces questions se rangent les ministères de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, des Mines et des Relevés techniques, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Nord canadien et des Ressources nationales.

Le chapitre XI du présent volume traite de l'activité scientifique du ministère de l'Agriculture, le chapitre XXI, des enquêtes scientifiques confiées à la Commission des grains, le chapitre XII, des travaux spécialisés de recherches dans le domaine des forêts; les chapitres I et XIII, des services scientifiques assurés par le ministère des Mines et des Relevés techniques à l'égard des ressources minérales du Canada, le chapitre XV, des travaux de recherches du ministère des Pêcheries, le chapitre I, des études scientifiques auxquelles se livre le Service canadien de la faune du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, le chapitre VI, des travaux de recherches, intéressant la santé, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et d'autres organismes, et enfin, le chapitre XXVII, de l'activité du Conseil national de recherches pour la défense.

À la fin de 1963, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales terminait l'installation du premier laboratoire permanent destiné à la recherche scientifique construit au nord du cercle polaire. Ce laboratoire, situé à Inuvik (T. N.-O.), est conçu de façon à permettre la poursuite, pendant toute l'année, des travaux de recherches sur l'Arctique; il doit servir de centre aux équipes chargées d'effectuer d'importantes études sur place dans l'Ouest de la région arctique. Il pourra recevoir un personnel permanent de huit hommes de science représentant diverses disciplines, et jusqu'à 16 savants invités. Le Centre de coordination et des recherches sur le Nord assumera la direction de ce laboratoire par l'entremise d'un administrateur.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Cinq des provinces du Canada ont créé des conseils de recherches ou des fondations, et deux autres (Ontario et Colombie-Britannique) ont apporté une contribution financière à l'établissement d'organismes de ce genre. La plupart des gouvernements provinciaux sont à même de consulter les laboratoires des universités, surtout en ce qui a trait aux problèmes industriels ou agricoles de caractère local. De leur côté, bon nombre des ministères provinciaux disposent des moyens de recherches à l'égard des domaines qui leur sont propres, ou encore, accordent une assistance financière aux étudiants qui se livrent à des travaux de recherches portant sur les problèmes intéressant ces ministères, ou sur